

ARTICLE

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE PIERRE BROSSOLLET ET AROSCO DANS LE CADRE DE L'INVESTISSEMENT DE 52,4 M€ RÉALISÉ PAR RGREEN INVEST DANS GEOGREEN, HOLDING DU FONDATEUR D'ARVERNE

Private Equity | 10/07/26 | Jean-Damien Boulanger Hortense Coulon

E N E R G I E

August Debouzy a conseillé Pierre Brossollet et Arosco dans le cadre du partenariat stratégique conclu entre RGREEN INVEST et Pierre Brossollet, fondateur-PDG d'Arverne, acteur français de référence des solutions géothermales coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris, aux termes duquel RGREEN INVEST, via son fonds INFRAGREEN V, a investi 52,4 M€ dans GEOGREEN, société holding de Pierre Brossollet.

Cette opération comprenait l'acquisition d'actions Arverne par GEOGREEN par voie de blocs hors marché auprès d'actionnaires historiques minoritaires, ainsi que le transfert par Pierre Brossollet, via sa holding patrimoniale Arosco, de l'ensemble de ses actions Arverne à GEOGREEN, opérant ainsi un reclassement de sa participation indirecte dans Arverne. Ces opérations se sont accompagnées de la réalisation d'une augmentation de capital de GEOGREEN souscrite par INFRAGREEN V, à l'issue de laquelle Pierre Brossollet demeure l'associé majoritaire au capital de GEOGREEN. Au résultat de ces opérations, GEOGREEN détient environ 25,76 % du capital et 19,93 % des droits de vote d'Arverne. Arosco et INFRAGREEN V, agissant de concert vis-à-vis d'Arverne, ont l'intention de maintenir la participation de GEOGREEN dans Arverne en deçà du seuil de 30 % des actions et/ou des droits de vote.

Cet investissement permettra à GEOGREEN de devenir le premier souscripteur dans le cadre du projet d'émission d'obligations (ORANE) à émettre par Arverne, avec un investissement de 37 M€ sur un total de 70 M€, aux côtés de Bpifrance, Eiffel Essentiel, ADEME Investissement et Crédit Mutuel Equity. Les fonds levés financeront le déploiement du plan stratégique Dual Flow d'Arverne, qui positionne la société comme un acteur clé de la géothermie et des infrastructures énergétiques souterraines en France et en Europe.

En parallèle de la conclusion de l'opération, GEOGREEN a été cooptée au conseil d'administration d'Arverne et sera représentée par Alexis Broders, Managing Partner de RGREEN INVEST.

L'équipe August Debouzy ayant conseillé Pierre Brossollet et Arosco était composée de **Jean-Damien Boulanger**, Associé, et **Hortense Coulon**, Avocate, en Corporate et Marchés de Capitaux.

Jeantet est intervenu en tant que conseil de RGREEN INVEST, avec **Cyril Deniaud**, Associé, **Benjamin Cohu**, Counsel, **Constance Bégué**, Collaboratrice, en Marchés de Capitaux, et **Gabriel di Chiara**, Associé, en Droit Fiscal.

Pierre Brossollet et Arosco étaient également conseillés par Saulnier Avocat, avec **Pierre Saulnier**, Associé, en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal.

Orrick est intervenu en tant que conseil d'un actionnaire historique minoritaire d'Arverne, avec **Olivier Juffroy** et **Bruno Romagnoli**, Associés.

